



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le mardi 14 septembre 2021

Révision du plan de prévention des risques d'inondation du Cher aval : réunions publiques d'information

La révision du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) du Cher dans le département du Cher, à l'exception des communes d'Orval, Saint-Amand-Montrond et Vierzon, a été prescrite par arrêté préfectoral du 12 juillet 2019. Ce plan a pour objet de délimiter et de réglementer les zones exposées afin de réduire les conséquences des inondations sur les populations, sur les biens et sur les activités.

Afin de présenter la démarche de révision et le contenu de ce plan, l'État local (direction départementale des Territoires) organise des réunions publiques d'information qui se tiendront :

- lundi 4 octobre 2021 à 18h30 au centre culturel Louis Aragon de Saint-Florent-sur-Cher,
- mardi 5 octobre 2021 à 18h30 au centre intercommunal de culture et de loisirs de Saint-Hilaire de-Court,
- mercredi 6 octobre 2021 à 18h30 à la salle polyvalente de Drevant,
- jeudi 7 octobre 2021 à 18h30 au centre socio-culturel de Châteauneuf-sur-Cher.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à y participer.

La présentation d'un pass sanitaire valide et le port du masque sont obligatoires.

**Contact presse
Direction départementale
des Territoires**

Tél : 02 48 67 18 18
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX